



entrepreneurs!
fédération vaudoise

RAPPORT ANNUEL 2012

2764

ENTREPRISES MEMBRES ET AFFILIÉES

21 254

COLLABORATEURS

MAÇONNERIE | VITRERIE ET MIROITERIE | REVÊTEMENTS DE SOLS

MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE | GÉNIE CIVIL ET TRAVAUX PUBLICS | ASPHALTAGE ET ÉTANCHÉITÉ

CHARPENTERIE | CARRELAGE | TRAVAUX SPÉCIAUX EN RÉSINE

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE | PLÂTRERIE ET PEINTURE

La plus grande association patronale vaudoise du secteur de la construction, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a saisi l'occasion de l'avènement de sa nouvelle identité visuelle pour publier son premier rapport annuel. Le contenu, voulu comme simple et direct, met en lumière les faits et les chiffres marquants de l'année 2012.



SOMMAIRE

1	AVANT-PROPOS
3	SOMMAIRE
	RAPPORT D'ACTIVITÉ
4	MESSAGE DU PRÉSIDENT
7	MESSAGE DU DIRECTEUR
8	FAITS MARQUANTS
10	POLITIQUE PATRONALE
12	FORMATION
15	PRESTATIONS ET SERVICES AUX MEMBRES
	PRÉSENTATION
16	PHILOSOPHIE
17	APERÇU HISTORIQUE
18	CONSEIL D'ADMINISTRATION
19	ORGANIGRAMME
20	COMITÉ DIRECTEUR
21	COMITÉ DE DIRECTION
	RAPPORT FINANCIER
22	BILAN
23	COMPTE DE RÉSULTAT

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« LORSQUE LES HOMMES TRAVAILLENT ENSEMBLE, LES MONTAGNES SE CHANGENT EN OR. »

Il s'agit d'un proverbe chinois : actuellement, même les proverbes sont importés. Si je le cite aujourd'hui, c'est parce qu'il me semble parfaitement adapté à notre situation actuelle. Notre métier est confronté à de nombreux défis et c'est ensemble que nous parviendrons à les surmonter. Cela ne me fait pas peur, car travailler ensemble, c'est ce que nous faisons tous les jours.

Depuis plusieurs siècles, nos corps de métier se côtoient et se complètent pour bâtir de grandes réalisations. Le savoir se transmet du maître à l'élève qui en est digne, afin de faire perdurer la qualité et la beauté des constructions.

Aujourd'hui, cette approche corporatiste est menacée. La qualité, la durabilité et l'esthétique sont bien souvent sacrifiées sur l'autel du profit, du court terme. Et pourtant, c'est assurément le corporatisme, une voie intermédiaire entre le capitalisme et le socialisme, qui représente la meilleure voie pour garantir la pérennité de nos entreprises, de bonnes conditions financières pour nos collaborateurs et la qualité des ouvrages réalisés.

Des défis toujours plus nombreux

Bien entendu, la faute n'est pas à rejeter en bloc sur les entrepreneurs. Car le moins que l'on puisse dire, c'est que notre métier se complique. Il y a la crise économique, qui met la pression sur les prix et pousse à la sous-traitance ou au travail au noir.

La problématique des marchés publics et de leurs conditions d'adjudication est une autre cause d'inquiétude. Il y a, enfin, l'avènement d'une société de plus en plus procédurière et paperassière, qui se trompe bien souvent de cible et semble prendre un malin plaisir à empoigner les problèmes dans le faux sens.

Mais nous ne sommes pas complètement démunis face à ces difficultés. Des initiatives réjouissantes se mettent en place au sein de notre fédération. Par exemple, un groupe de quatorze personnes issues du gros œuvre s'est constitué et spontanément mis à disposition des membres et des organes de la fédération afin d'aider à trouver des solutions aux problèmes qui nous touchent de près.

Dans le domaine de la lutte contre le travail au noir, nous sommes également vigilants. Au plan national, le système est à l'étude. De notre côté, nous sommes d'ores et déjà prêts à créer notre propre système d'identification (badge) afin de permettre à nos membres de respecter leurs obligations.

Tout cela laisse présager d'une année 2013 bien remplie et je me réjouis d'y travailler avec mes collègues, afin de revenir à la fin de cet exercice avec de nombreuses propositions d'action.



Jean-Pierre Rosselet

*Depuis plusieurs siècles, nos corps de métier
se côtoient et se complètent pour bâtir de grandes réalisations.*



MESSAGE DU DIRECTEUR

CETTE ANNÉE 2012 s'est révélée riche en émotions, en chantiers, en changements et en nouveautés de tous ordres. Parmi nos membres et affiliés en premier lieu, nous recensons 2764 entreprises, soit 21 254 personnes, au 31 décembre 2012, soit 43 de plus qu'à fin 2011, où nous représentions 19 779 employés. A noter que la moitié de nos membres sont des entreprises formatrices.

L'année a également été marquée par une évolution de nos services. Le Service juridique, très apprécié et sollicité par nos membres, s'est étoffé avec l'engagement de deux collaborateurs « juniors ».

Le Service informatique a lui aussi été mis à l'épreuve durant cette année. Les projets ne manquent pas et, grâce à une équipe soudée et aux compétences complémentaires, les mutations auxquelles nous sommes confrontés sont intégrées sans trop de dommages.

Le service Prestations Ressources humaines a dû fournir un très gros effort d'apprentissage pour être prêt avec la nouvelle application salaire au 1^{er} janvier 2013. Le Service financier a été remanié pour intégrer le contentieux et traiter séparément les différentes unités comptables de la maison. Notre service du Secrétariat patronal est aussi en train de subir un renouvellement de fond en comble avec l'arrivée de forces vives.

Enfin, le service Communication a eu du pain sur la planche, aussi bien en interne pour le nouveau journal *Le Pigeonnier* qu'en externe avec la mise en place de diverses manifestations. Je pense notamment à la conférence de presse concernant les 150 licenciements, conséquence de la Lex Weber, qui nous a d'ailleurs valu un passage dans l'émission télévisée *Infrarouge*. Le 25^e anniversaire du site de Tolochenaz et le lancement de notre nouvelle identité visuelle ont aussi été orchestrés avec brio.



Georges Zünd

Je voudrais terminer ce message en remerciant le Conseil d'administration, le Comité directeur, les comités cantonaux et les commissions en charge de la formation professionnelle pour le temps qu'ils consacrent à notre fédération. Merci aussi à nos membres qui font preuve de fidélité et de patience, à notre encadrement et, globalement, aux 180 personnes présentes à Tolochenaz.

FAITS MARQUANTS

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

LA NOUVELLE IDENTITÉ de la Fédération vaudoise des entrepreneurs a été inaugurée le 6 septembre 2012 lors d'un événement réunissant 600 personnes sur le site de Tolochenaz.

Elle met l'accent sur le mot «entrepreneurs» et place au premier plan ce qui caractérise l'esprit des membres. Tonique, dynamique, engagée, cette marque répond aussi à une volonté de valoriser les métiers de la construction dans la société; le point d'exclamation qui ponctue le mot «entrepreneurs» est d'ailleurs là pour le souligner. La couleur verte qui teinte cette ponctuation permet de maintenir la continuité avec l'ancienne identité, mais surtout elle rappelle que la fédération défend les entreprises de la construction actives sur un territoire spécifique, le canton de Vaud.

Nos principales entités (Caisse AVS 66.1, Institutions sociales et Prévoyance professionnelle) bénéficient d'une couleur et d'un logo personnalisés pour les identifier plus facilement. Pour sa part, l'Ecole de la construction est devenue une marque à part entière, disposant de sa propre identité.

entrepreneurs!
fédération vaudoise

entrepreneurs!
fédération vaudoise
— PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

entrepreneurs!
fédération vaudoise
— INSTITUTIONS
SOCIALES

entrepreneurs!
fédération vaudoise
— CAISSE AVS 66.1

Vœux du président

A peine entré en fonctions, le nouveau président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, Jean-Pierre Rosselet, a réuni en début d'année les présidents des sections et des groupes professionnels. Cette rencontre avait pour but d'écouter les attentes et les souhaits des membres. Les interventions ont démontré une volonté générale: que la fédération se rende plus visible, dans le grand public comme auprès de tous ses partenaires.

Présence médiatique

Ces demandes ont été entendues et la Fédération vaudoise des entrepreneurs s'est clairement impliquée médiatiquement en 2012. Deux conférences de presse, diffusion de communiqués de presse, réponses aux sollicitations d'émissions d'informations télévisées, tribune libre dans un quotidien, courriers des lecteurs figurent parmi les actions menées afin de faire connaître la position des entrepreneurs aux médias et au grand public sur divers sujets d'actualité.

Présence politique

Une association patronale doit dialoguer et expliquer la situation du terrain aux élus. Dans cette optique, le Comité directeur a rencontré les élus vaudois aux Chambres fédérales. La fédération a également offert les services de ses compétences juridiques pour contribuer à l'élaboration du futur badge d'identification du personnel sur les chantiers. Les autorités cantonales, législatives et exécutives, sont régulièrement tenues au courant de l'engagement de la Fédération vaudoise des entrepreneurs au moyen de dossiers ou d'avis étayés.

*La Fédération vaudoise des entrepreneurs
doit se rendre plus visible,
dans le grand public comme auprès
de tous ses partenaires.*

POLITIQUE PATRONALE

POUR LE GROS ŒUVRE, l'année 2012 a débuté avec un vide conventionnel. Une convention collective a finalement été signée par la Société Suisse des Entrepreneurs le 28 mars 2012 pour entrer en vigueur au 1^{er} avril 2012. Le Conseil fédéral lui a conféré force obligatoire pour la période du 1^{er} février 2013 au 31 décembre 2015.

Durant les discussions, il était important de pouvoir maintenir le climat social positif régnant dans le secteur vaudois de la construction. Notre fédération a donc négocié avec les syndicats un accord cantonal, de manière à ne pas laisser les entreprises et les employés sans texte de référence concernant les conditions et rapports de travail.

La convention collective de travail du second œuvre romand a quant à elle pris fin le 31 décembre 2012 et, à l'heure de rédiger ce rapport, nous sommes en présence d'un vide conventionnel.

En matière de politique patronale, la fédération a aussi agi auprès des autorités cantonales et fédérales, afin de sensibiliser les élus à la réalité économique du secteur de la construction. Ainsi, l'attention du Conseil d'Etat a été attirée sur la nécessité pour le Canton, lorsqu'il agit en tant que maître d'ouvrage, de s'affirmer comme un modèle, en renforçant les critères d'adjudication par le respect des conventions collectives, des assurances sociales, des solutions de branches santé et sécurité, ou encore en donnant la préférence aux entreprises formatrices et en limitant la sous-traitance en chaîne.

Enfin, nous collaborons étroitement avec les associations patronales vaudoises sur divers dossiers, comme celui des allocations familiales. La Fédération vaudoise des entrepreneurs a été conviée à la table des négociations avec le Centre patronal et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ainsi qu'une délégation du gouvernement vaudois. Le résultat négocié a été accepté par les membres pour la durée de la législature en cours, soit jusqu'en 2017.



*La fédération s'efforce de sensibiliser les élus
à la réalité économique du secteur de la construction.*

FORMATION

LA PROMOTION DE NOS MÉTIERS est une mission importante de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Cela débute avec de jeunes filles et garçons, de 10 à 12 ans : Les Petits Bâisseurs ont fait salle comble durant les deux sessions de l'année. Cette réussite est due avant tout à l'investissement fantastique de la douzaine de seniors qui encadrent ces enfants. Le groupe de ces patrons retraités, qui pensent également à leur propre relève, ne cesse de s'étoffer.

La troisième édition du Salon des Métiers et de la Formation Lausanne, qui s'est déroulée à Beaulieu au début octobre 2012, a été à nouveau couronnée de succès. Plus de 25 000 visiteurs ont pu découvrir 316 métiers et formations. La forte fréquentation du public, la qualité de la manifestation et l'impact positif sur l'image de la formation professionnelle ont été particulièrement soulignés. La fédération était présente sous l'égide du groupement Bâtir, qui rassemble aussi les autres associations professionnelles de la construction vaudoise, pour présenter tous les métiers de notre secteur.

Les visites de notre Ecole de la construction sont toujours aussi populaires. Environ 700 personnes, pour la plupart des jeunes de 14 à 16 ans, ont pu visiter ce bâtiment qui donne une image extrêmement positive des métiers de la construction. Le travail remarquable réalisé dans les ateliers impressionne toujours très favorablement les visiteurs.

Ce dispositif de promotion des métiers, bien ciblé et équilibré, nous permettra à terme non seulement d'avoir la « quantité » mais également la « qualité » chez les apprentis recrutés par les entreprises de la construction.

Les tests d'aptitude

Afin d'aider les entreprises de la construction dans leur recrutement, nous avons créé, en partenariat avec des patrons, un conseiller en orientation et un enseignant, un test d'aptitude pour l'ensemble des professions de la fédération. Plus de 220 candidats sont venus, durant l'année scolaire 2011–2012, tester leurs compétences scolaires à l'Ecole de la construction. Si les jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers du bois ont été majoritaires au début, les candidats aux autres professions sont désormais plus nombreux. Cette épreuve a en outre l'avantage d'inciter le jeune à préparer de manière sérieuse son projet professionnel.

Appui à la formation professionnelle

Loi vaudoise sur la formation professionnelle

En 2011, l'adaptation à cette loi nous a conduits à engager douze commissaires professionnels et la nomination, par le Canton, de quatre commissions de formation professionnelle. Dès lors, l'ensemble de nos professions répond aux exigences des bases légales en matière de formation professionnelle.

Afin d'offrir un service de qualité aux entreprises formatrices, la fédération a créé un portail unique pour la surveillance de l'apprentissage. L'objectif est d'offrir une réponse rapide aux entreprises et, en plus, un service personnalisé à ses membres.

L'Ecole de la construction en chiffres

En plus du 25^e anniversaire de l'école, 2012, c'est aussi 1682 apprentis des métiers de la fédération en formation et 398 qui ont appris leur métier dans les ateliers de l'Ecole ainsi que 1961 collaborateurs d'entreprises de toute la Suisse romande qui ont développé des compétences techniques, de management, d'organisation et de gestion dans les cours de perfectionnement professionnels, encadrés par 300 enseignants reconnus dans leur branche.

L'Ecole de la construction étant en activité 6 jours par semaine toute l'année, l'effort de formation représente 33 500 jours/élèves soit l'équivalent d'une entreprise de 150 employés actifs durant les jours ouvrables d'une année.

L'avenir s'annonce tout aussi dynamique avec la construction d'un nouveau bâtiment en collaboration avec l'Association cantonale vaudoise des installateurs électriciens au printemps 2013, l'actualisation des cours interentreprises des métiers qui ont fait évoluer leur ancien règlement d'apprentissage en une moderne ordonnance de formation, et le développement d'une formation continue répondant aux attentes des entreprises.

*L'objectif est d'offrir un service personnalisé
aux membres de notre fédération.*



PRESTATIONS ET SERVICES AUX MEMBRES

FOURNIR DES PRESTATIONS À NOS MEMBRES est un volet très important de notre activité. Outre les institutions sociales que sont la Caisse AVS et la Caisse de retraite professionnelle, la Fédération vaudoise des entrepreneurs offre toute une série de services et de conseils sur une base continue ou ponctuelle.

Assurance perte de gain en cas de maladie

Le contrat collectif paritaire de l'assurance perte de gain en cas de maladie, signé avec Philos et le Groupe Mutuel, correspond non seulement aux exigences conventionnelles, mais surtout aux besoins des entreprises. Les résultats encourageants et le bon contrôle de la sinistralité – notamment grâce aux visiteurs de malades et à la plateforme de détection précoce – ont permis de conserver un taux de primes intéressant.

Service prestations RH pour les salaires

L'ancien service Salaires et décomptes a été renommé service Prestations Ressources humaines en automne 2012. Ce service de la fédération est en effet en mesure d'offrir progressivement toute une palette de prestations liées aux besoins des entreprises, en matière de ressources humaines.

Premier élément, le logiciel servant au calcul des salaires a été changé en fin d'année, répondant ainsi aux exigences actuelles et futures. L'équipe a dû fournir un gros effort d'apprentissage pour apprivoiser la nouvelle application salaire, qui a été mise en service au 1^{er} janvier 2013. Les quelque 8000 fiches de salaires ont trouvé les bons destinataires!

Dans la foulée, ce logiciel sera accessible par le site extranet « Myentrepreneurs! » qui servira également de portail d'entrée à tous les services de la fédération.

Partenariats externes

Les membres de la fédération peuvent consulter un agent d'affaires de l'Association des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud, en matière de contentieux ou de représentation en justice.

Depuis 2007, nos membres peuvent bénéficier d'une prestation spéciale de Ernst & Young Accounting Services SA, qui consiste en une aide d'une demi-journée, au cours de laquelle un professionnel de cette société dispense des conseils dans les domaines administratif, financier, comptable ou organisationnel.

PHILOSOPHIE

LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS est la plus importante association patronale de la construction dans le canton de Vaud. Elle entend contribuer au développement économique et à l'équilibre social durables en cultivant le goût d'entreprendre de manière responsable. Pour accomplir cette vision, la fédération s'est donné quatre missions.

Valoriser les métiers de la construction, la formation et les compétences professionnelles

La Fédération vaudoise des entrepreneurs joue un rôle de premier plan dans la formation depuis les années 1930 et l'introduction des premiers cours destinés aux apprentis. En 1988, elle a fondé l'Ecole de la construction, qui accueille chaque année plusieurs milliers de personnes pour des formations de base et de perfectionnement professionnel.

Renforcer l'éthique et promouvoir le développement durable au sein des entreprises et auprès du grand public

Aujourd'hui, l'acte de construire est étroitement lié aux questions de développement durable, de respect de l'environnement et du traitement des déchets de chantier. La fédération participe à ce mouvement en facilitant le partage des meilleures pratiques, notamment au moyen de la formation.

Valoriser la notion d'entreprendre

S'engager en faveur des entrepreneurs implique non seulement de défendre leurs intérêts auprès des milieux économiques et politiques, mais aussi de mettre à leur disposition des outils de gestion performants. Ces derniers libèrent les membres d'un certain nombre de tâches administratives et leur permettent de se concentrer sur l'essentiel : la marche des affaires.

Nourrir les relations entre les partenaires sociaux et l'ensemble de nos parties prenantes

Acteur incontournable du paysage économique vaudois, la fédération est un interlocuteur respecté, consulté par de nombreux milieux. Sa longue expérience du partenariat social et son fort ancrage local lui permettent de jouer régulièrement un rôle de médiateur ou de moteur dans le dialogue entre politique et économie.

APERÇU HISTORIQUE

À L'ORIGINE, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a été fondée pour faire face aux grèves et aux revendications syndicales perçues comme exagérées ou politisées. En un siècle, l'organisation a vécu deux guerres et affronté bien des défis, que ce soit sur les plans technique ou social, ou dans le domaine de la formation. Elle est aujourd'hui un interlocuteur respecté sur le plan politique et économique, ainsi qu'un partenaire social ouvert, qui a bien souvent été en avance sur son temps.

Voici quelques-unes des dates qui ont marqué l'histoire de la Fédération vaudoise des entrepreneurs :

1904 Création de la Fédération vaudoise des entrepreneurs à l'Hôtel de Ville de Lausanne.

1913 Signature de la première Convention collective entre patrons et syndicats de la région lémanique.

1947 Création d'une caisse d'assurance maladie.

1970 Création d'un Fonds de la fédération pour récompenser les élèves méritants dans les écoles professionnelles.

1988 Inauguration du complexe de Tolochenaz.

1998 Signature de la Convention paritaire entre la fédération, les syndicats, l'Etat de Vaud et la SUVA instituant le contrôle des chantiers.

2012 L'Ecole de la construction a 25 ans, la fédération et ses entités se dotent d'une nouvelle identité graphique.

2013 Début de la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir les apprentis installateurs-électriciens.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION est composé de 24 membres. Il définit les directives essentielles de la politique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Il réunit ses membres quatre fois par an et exerce une surveillance générale de l'activité de la fédération dont il établit l'organigramme.

JEAN-PIERRE ROSSELET, *Président*
CHRISTIAN MICHOD, *Vice-président*
YVES NICOLIER, *Vice-président*

PHILIPPE AUBERT
MARC-OLIVIER BLANC
ANDRÉ BUACHE
BERTRAND CLOT
PIERRE DECO
PATRICK DEMENGA
JEAN-MARC DEMIERRE
DOMINIQUE ECHENARD
CÉDRIC FROSSARD

JEAN-MICHEL GALLANDAT
BEAT HOLZER
JEAN-FRANÇOIS HUBERT
ALAIN JOSEPH
OLIVIER LODARI
JACQUES MASSON
PHILIPPE MUSITELLI
PHILIPPE RACCA
MICHEL RAMELLA
FERNAND SAUTHIER
BERNARD STECK
ERIC ZIMMERMANN

*Il définit les directives essentielles
de la politique de la fédération.*



COMITÉ DIRECTEUR

LE COMITÉ DIRECTEUR est formé du président, de deux vice-présidents, du directeur de la fédération et de trois autres membres issus du Conseil d'administration. Il représente notamment l'association patronale à l'égard des tiers et a la charge d'exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il contrôle l'activité de la Direction et prend les décisions liées à l'admission des nouveaux membres.



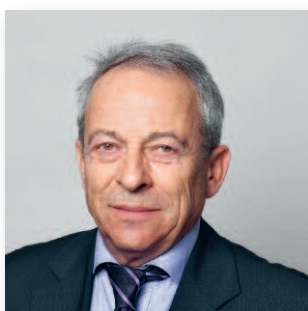
JEAN-PIERRE ROSSELET
Président



CHRISTIAN MICHOD
Vice-président



YVES NICOLIER
Vice-président



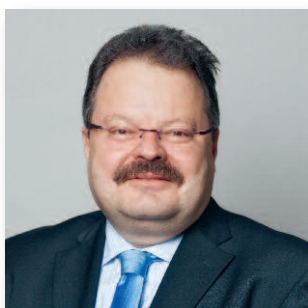
BERNARD STECK



ANDRÉ BUACHE



CÉDRIC FROSSARD

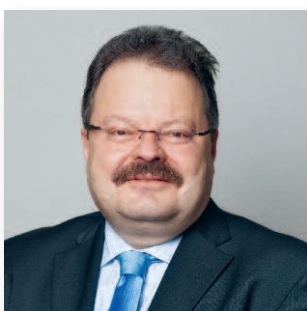


GEORGES ZÜND
Directeur

*Il représente notamment l'association patronale
à l'égard des tiers.*

COMITÉ DE DIRECTION

Le **COMITÉ DE DIRECTION** est formé du directeur et des chefs des quatre départements. Il accomplit les tâches de la fédération et exécute les décisions des autres organes.



GEORGES ZÜND
*Directeur, en charge de la
politique patronale*



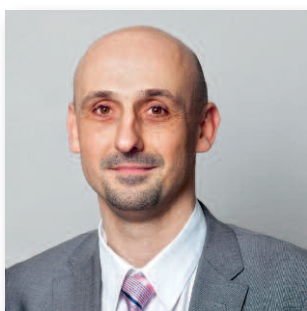
JEAN-FRANÇOIS SAVARY
*Directeur de l'Ecole de
la construction*



DOMINIQUE GUYOT
*Chef du Département des
Ressources*



MURIELLE BÉROD LASSUEUR
*Gérante de la Caisse AVS 66.1,
Cheffe du Département des
Institutions sociales*



LUC WAHLEN
*Chef du Département de la
Prévoyance professionnelle*

*Il accomplit les tâches de la fédération
et exécute les décisions des autres organes.*

BILAN

ACTIF <i>(en francs)</i>	31.12.2011	31.12.2012
CAISSE, CHÈQUES POSTAUX, BANQUES	8'466'467	6'665'313
TITRES	13'211'759	15'175'902
DÉBITEURS, STOCKS, ACTIFS TRANSITOIRES	878'058	1'094'569
IMMEUBLES	3'861'306	3'800'306
	<u>26'417'590</u>	<u>26'736'090</u>

PASSIF <i>(en francs)</i>	31.12.2011	31.12.2012
C/C INSTITUTIONS SOCIALES ET DIVERS	10'692'468	9'693'226
CRÉANCIERS ET PASSIFS TRANSITOIRES	1'276'595	2'067'885
PROVISIONS	6'722'548	6'997'540
RÉSERVE STATUTAIRE ET RÉSERVES DIVERSES	7'300'000	7'300'000
REPORT À COMPTE NOUVEAU	425'979	677'439
	<u>26'417'590</u>	<u>26'736'090</u>

COMPTES DE RÉSULTAT

PRODUITS (en francs)	31.12.2011	31.12.2012
PRODUITS FINANCIERS ET COTISATIONS	3'354'494	3'596'700
PLUS-VALUES SUR LA VALEUR DES TITRES	–	674'992
PRODUITS DES IMMEUBLES	319'990	310'556
VENTES DE MATÉRIEL ET PRODUITS DIVERS	1'001'700	834'570
PARTICIPATIONS DES INSTITUTIONS GÉRÉES ET DIVERS	11'453'156	12'205'273
DISSOLUTION PROVISION PROMOTION FVE	–	200'000
DISSOLUTION PROVISION POUR INVESTISSEMENTS FUTURS	–	200'000
	<u>16'129'340</u>	<u>18'022'091</u>

CHARGES (en francs)	31.12.2011	31.12.2012
CHARGES FINANCIÈRES ET COTISATIONS VERSÉES	678'729	716'039
MOINS-VALUES SUR LA VALEUR DES TITRES	327'424	–
CHARGES DES IMMEUBLES	614'984	648'282
CÂBLAGE INFORMATIQUE ET SIGNALÉTIQUE	–	390'026
CHARGES DIVERSES – JOURNAL BÂTIR	92'153	213'832
COMMUNICATION – ACTIONS POLITIQUES	196'292	558'505
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	9'623'990	10'919'755
ASSEMBLÉES, RÉVISIONS ET CONSEILS	815'567	817'766
PROMOTION FVE – 25 ANS TOLOCHENAZ	–	194'241
INFORMATIQUE	909'897	1'240'958
FRAIS DE BUREAU ET CHARGES DIVERSES	1'252'987	1'396'235
	<u>14'512'023</u>	<u>17'095'639</u>

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1'617'317	926'452
REPORT COMPTE NOUVEAU AU 01.01	451'662	425'979
ATTRIBUTION À LA PROVISION POUR FLUCTUATION VALEUR DES TITRES	-443'000	-674'992
ATTRIBUTION À LA PROVISION PROMOTION FVE	-200'000	–
ATTRIBUTION À LA CONTRIBUTION PATRONALE POUR LA RELÈVE	-1'000'000	–
REPORT COMPTE NOUVEAU AU 31.12	<u>425'979</u>	<u>677'439</u>

entrepreneurs!

fédération vaudoise

Fédération vaudoise des entrepreneurs
Société coopérative
Route Ignace Paderewski 2
Case postale – 1131 Tolochenaz
Tél. 021 802 88 88
Fax 021 802 88 80
info@fve.ch
www.fve.ch

FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS



Conception : ftc communication relations publiques – Photographies : Vincent Hofer
Impression : Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA

